



Amiens, le 5 avril 2012

À Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de la Somme
4 rue Germain Bleuet
BP 2607
80026 AMIENS cedex 1

Objet : évaluation et notation des enseignants

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis plus d'un an, les organisations syndicales vous alertent sur les problèmes liés aux inspections et aux évaluations d'école. Nos deux organisations syndicales (le SNUipp-FSU et le SE-UNSA) avaient demandé une remise à plat de ces questions pour revoir le protocole d'inspection, vu les disparités constatées entre les circonscriptions. Vous en avez profité pour réviser les modalités de notation, ce que nous ne demandions pas.

Nous avons discuté sereinement lors de chaque réunion de groupe de travail (1^{er} février 2011, 4 janvier 2012), lors de chaque CAPD (16 février 2011, 3 novembre 2011), lors de chaque audience (15 septembre 2011) sur ce sujet. Nous vous avons également interpellé à de nombreuses reprises sur le ressenti des collègues face à l'application de ces nouvelles règles que nous n'avons pas votées.

Nous vous avons rappelé régulièrement le décalage existant entre ce que vous nous affirmez avoir transmis comme consignes aux IEN et ce qui est effectivement mis en place dans chaque circonscription. Nous avons pointé le fait que de nombreux collègues allaient voir leur note maintenue. Sur ce dernier point, vous avez revu les notations de ces collègues mais, pour nombre d'entre eux, de façon très insuffisante au regard de leur investissement.

Nous réitérons notre demande conjointe de réévaluation de la note des collègues ayant subi une augmentation de note inférieure au correctif (0,25 point par année au-delà de la 3^{ème} année sans inspection). En effet, un collègue qui se voit attribuer une augmentation de note inférieure à 0,25 point après plus de trois ans sans inspection demeure donc un collègue injustement sanctionné et atteint moralement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations respectueuses.

Maryse LECAT
Secrétaire départementale
du SNUipp-FSU Somme

Philippe DECAGNY
Secrétaire départemental
du SE-UNSA